

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 07/12/11

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20111125-59113-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 25 novembre 2011

TENUE DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la communication de Monsieur le Président du Conseil général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2012, en séance publique de ce jour.